

Journal municipal



Une voie de choix

Avril 2023





Table des matières

Table des matières	2
Répertoire	3
Maire et conseillers municipaux	3
Responsables municipaux	4
Organismes	4
Compte rendu des séances du conseil	5
Séance ordinaire du 13 mars 2023	5
Notre équipe	6
David des travaux publics, un an déjà !	6
Loisirs, culture et vie communautaire	7
Base de Plein air	7
Club de marche	8
Local 0-5 ans	8
FADOQ - club de la joie de Portneuf	8
Chevaliers de Colomb	8
Exposition éphémère - Rappel	8
Bibliothèque	9
Retour sur : Jeudi-jeux à la bibliothèque	10
Chasse aux cocos!	10
Nouvelle attraction à la Marina	11
Services municipaux / Autres nouvelles	12
Offre d'emploi étudiant - travaux publics - poste temporaire	12
Démontage de vos abris à neige d'ici le 30 avril 2023	12
L'eau, une ressource essentielle	13
Divers	14

Le contenu du Journal municipal UNE VOIE DE CHOIX est limité à des éléments d'information pertinents et factuels. La Ville, par l'entremise du comité du Journal, n'accepte aucun article de nature éditoriale ou de texte d'opinion de quelque nature que ce soit. La vocation du Journal municipal étant d'abord et avant tout axée sur la communication au sujet des affaires municipales, le comité du Journal se réserve le droit, en tout temps, d'accepter ou de refuser du contenu qui ne lui semble pas objectif, neutre ou pertinent pour les citoyens. Par ailleurs, lorsque requis, la Ville se réserve le droit de corriger ou de modifier la mise en page ou le contenu reçu, tout en respectant le sens du texte, dans un souci d'harmonisation et de qualité de l'information diffusée. Enfin, la forme masculine utilisée dans la rédaction du Journal municipal est non-discriminatoire et vise uniquement à alléger le texte et à en faciliter la lecture.

Retrouvez également le Journal municipal en version électronique sur notre site Internet www.villedeportneuf.com dans la section « Ma ville / Journal municipal ».



MAIRE ET CONSEILLERS MUNICIPAUX

Monsieur Mario Alain, MAIRE

Monsieur Jean Monfet, CONSEILLER AU POSTE #1

Monsieur Marc Rivard, CONSEILLER AU POSTE #2

Monsieur Gérard Gilbert, CONSEILLER AU POSTE #3

Madame Joëlle Genois, CONSEILLÈRE AU POSTE #4

Monsieur Gilles Bédard, CONSEILLER AU POSTE #5

Madame Diane Godin, CONSEILLÈRE AU POSTE #6

maire@villedeportneuf.com 418 286-3844, poste 21

jean.monfet@villedeportneuf.com

marc.rivard@villedeportneuf.com

gerard.gilbert@villedeportneuf.com

joelle.genois@villedeportneuf.com

gilles.bedard@villedeportneuf.com

diane.godin@villedeportneuf.com

Comités	Représentant(e)	Représentant(e) substitut
Bibliothèque municipale et Réseau BIBLIO	Gilles Bédard	
Centre médical et professionnel de l'Ouest de Portneuf (CMPOP)	Mario Alain	
Comité consultatif d'urbanisme	Marc Rivard	Jean Monfet
Comité d'embellissement	Gérard Gilbert Diane Godin	
Comité de suivi de la politique familiale et des aînés	Joëlle Genois	
Comité de santé et de sécurité au travail	Marc Rivard	
Comité du développement durable – Fonds Alcoa	Jean Monfet	
Comité des communications	Joëlle Genois	
Comité du parc immobilier municipal et du parc roulant	Marc Rivard Mario Alain Gilles Bédard	
Comité du quai et des terrains adjacents	Marc Rivard Mario Alain Diane Godin	
Comité sécurité civile	Gérard Gilbert Mario Alain Joëlle Genois	
Conseil d'administration de la Régie portneuvoise de protection incendie (Réppi)	Marc Rivard Mario Alain	
Conseil d'administration de la Résidence Portneuvienne	Jean Monfet	
Conseil d'administration de Reg'Arts Portneuf	Diane Godin	
Corporation d'aménagement et de protection de la rivière Sainte-Anne (CAPSA)	Gérard Gilbert	Diane Godin
Corporation de la mise en valeur du quai de Portneuf (Marina)	Gilles Bédard	Jean Monfet
Finances	Jean Monfet Mario Alain	
Maire suppléant	Marc Rivard	
Municipalité régionale de comté de Portneuf	Mario Alain	Marc Rivard
Office municipal d'habitation du Grand Portneuf	Gilles Bédard	
Parc naturel régional de Portneuf	Mario Alain	Gérard Gilbert
Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)	Joëlle Genois	Jean Monfet
Ressources humaines	Jean Monfet Mario Alain	
Table de concertation culture	Gérard Gilbert	
Voirie, Aqueduc, Égouts	Gilles Bédard Mario Alain	

RESPONSABLES MUNICIPAUX

Pour rejoindre l'hôtel de Ville: 418 286-3844

ACCUEIL

Christine Brochu, poste 21
info@villedeportneuf.com

DIRECTION GÉNÉRALE

Laurie Mimeault, poste 26

TRÉSORERIE

Laurie Mimeault, poste 26
Morgane Zaffalon, poste 31

SERVICES FINANCIERS

Carrie-France Leclerc, poste 22
Hélène Lavallée, poste 27

LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

Julien Pertin, poste 30
Jean-Philippe Goyette, poste 28

INFRASTRUCTURES

Denis Dion, poste 32

TRAVAUX PUBLICS

Sylvain Trudel, 418 284-9794 (urgence)

GREFFE

France Marcotte, poste 24

INSPECTION MUNICIPALE

Julie Vallée, poste 25

RÉGIE PORTNEUVOISE DE PROTECTION DES INCENDIES (RéPPI)

Francis Perron, 418 285-1207, poste 28

BIBLIOTHÈQUE LA DÉCOUVERTE

Marcelle Thibault, 418 286-6465
bibliodecouv@globetrotter.net

CONTRÔLE ANIMALIER

SPA Québec, 418 527-9104

ORGANISMES

Association des loisirs de Portneuf (vélo de montagne)
info.srportneuf@gmail.com

Cercle de Fermières Portneuf (secteur sud)
Pres.Fed12.Portneuf-Ville@cfq.qc.ca

Cercle de Fermières Portneuf (secteur nord)
alanglais59@hotmail.com

FADOQ de la joie de Portneuf inc.
lefebvre.sylvie@live.ca

La course de la Banquise Portneuf
coursedelabanquise@gmail.com

La Flèche de l'Archer
yvonlegault59@outlook.com

La Société d'Histoire et du Patrimoine Portneuf 1861
demers.gignac@telus.net

Les Chevaliers de Colomb du conseil de Portneuf no: 6290
camil.j709@hotmail.com

Les scouts de Portneuf (74e groupe de Portneuf)
chantal.bussieres@telus.net

Dek hockey Portneuf
Info@dekhockeyportneuf.com

Reg'Arts Portneuf
regarts.portneuf@gmail.com

Société des Arts Traditionnels de Portneuf
gaetanmorissette@hotmail.com

Société Saint-Vincent de Paul de Portneuf
ndportneuf@ssvpq.org



SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MARS 2023

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
 - 1.1. Ouverture de la séance
 - 1.2. Adoption de l'ordre du jour
 - 1.3. Adoption du procès-verbal de la séance du 13 février 2023
2. Période de questions
3. Trésorerie
 - 3.1. Adoption des comptes payés du mois de février 2023
 - 3.2. Autorisation – Formation Forum des communautés forestière
 - 3.3. Désignation d'un administrateur supplémentaire, AccèsD Affaires
4. Travaux publics
 - 4.1. DP-2023-02 – Offre de service - Balayage des rues
 - 4.2. DP-2023-03 – Offre de service - Lignage des rues
 - 4.3. DP-2023-04 – Offre de service – Fissures
5. Urbanisme
 - 5.1. Assemblée de consultation publique, règlement #279 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA)
 - 5.2. Adoption du règlement #279 relatif aux plans d'implantation et d'intégration architectural (PIIA)
 - 5.3. Avis de motion d'un règlement #280 modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin de créer une zone résidentielle de haute densité Rc-103 en remplacement de la zone commerciale C-102 ainsi que l'augmentation du nombre de logements dans la zone Rc-1
 - 5.4. Dépôt et adoption d'un premier projet de règlement #280 modifiant le règlement de zonage numéro 116 afin de créer une zone résidentielle de haute densité Rc-103 en remplacement de la zone commerciale C-102 ainsi que l'augmentation du nombre de logements dans la zone Rc-1
 - 5.5. Avis de motion, projet de règlement #282 relatif à la démolition d'immeubles
 - 5.6. Avis de motion, projet de règlement #283 relatif aux dérogations mineures
 - 5.7. Demande de dérogation mineure, 273 rue de la Baronnie
6. Rapport de la directrice générale
 - 6.1. Demande d'accès – Gestion de l'application de la Loi sur les archives
 - 6.2. Rapport annuel en sécurité incendie – année 2022
 - 6.3. Entente servitude d'égout sanitaire, lot 6 496 588
 - 6.4. Entente servitude de conduite d'aqueduc, lot 2 980 823
7. Bordereau de correspondance
 - 7.1. Bâtiments patrimoniaux – ministère de la Culture et des Communications
8. Période de questions
9. Levée ou ajournement de la séance

La version originale des procès-verbaux est disponible sur le site internet de la ville à l'adresse suivante:

www.villedeportneuf.com

Prochaine séance du conseil :

Lundi, 11 avril 2023, 19h30
500, rue Notre-Dame





Notre équipe

DAVID DES TRAVAUX PUBLICS, UN AN DÉJÀ!

Si le conseil municipal représente la tête de la Ville, que l'administration en est la colonne vertébrale qui la soutient, l'équipe des travaux publics représente assurément le cœur et les gros bras!

Ce mois-ci la Ville désire souligner la présence de David, employé des travaux publics depuis un peu plus d'un an déjà. Et bien que cela fasse plus d'un an qu'il est officiellement dans l'équipe permanente comme journalier, il est tout de même nécessaire de mentionner qu'il avait déjà deux saisons hivernales d'expérience au sein de l'équipe avant sa permanence.

David est décrit par ses proches collègues comme un homme toujours « partant » et disponible à aider, quelle que soit la tâche. On le croise cependant plus souvent au volant d'un camion puisqu'il détient justement un permis spécifique à la conduite des camions lourds. Passionné de plein air, de motoneige et de camping, et bon vivant dans l'âme, David est un père de famille dévoué dans son travail et dans sa communauté. Il fait notamment partie des bénévoles de l'organisme des Chevaliers de Colomb qui contribuent à soutenir les familles en difficulté.

Toute l'équipe de la Ville le remercie de son dévouement à la tâche et de son implication dans la vie de la communauté. N'hésitez pas à le saluer également si vous le croisez au volant d'un des camions de la Ville.



Photo : Pierre Choquette



Loisirs, culture et vie communautaire

BASE DE PLEIN AIR

FIN DE SAISON



L'hiver est déjà derrière nous et la base de plein air est en pleine transition vers son habit d'été!

La saison a probablement paru être courte pour les passionnés de plein air, car dame nature a été capricieuse cette année. Les températures douces de décembre n'ont pas

donné beaucoup de chances au sentier de glace et à la patinoire d'accueillir les patineurs tôt dans la saison. Mais grâce au travail acharné de l'équipe des travaux publics, les installations ont rapidement été opérationnelles dès que la météo a été plus appropriée en décembre.

Parmi les nouveautés de cette année, le nouveau local de divertissement, combiné au service de location a également été très utilisé. En effet, table de ping-pong, billard, espace 0-5 ans, coin coloriage et lecture, sont des éléments qui ont été très appréciés des usagers. Un petit coin « café » a également été aménagé pour relaxer autour d'un bon café ou d'un chocolat chaud.

Et ce n'était pas la seule nouveauté car le service des loisirs a réservé quelques belles surprises de fin de saison aux plus jeunes en leur donnant un avant-gout du nouveau matériel acquis pour la prochaine saison hivernale : Trottinettes, raquettes et plus encore...

DÉJÀ DE LA NOUVEAUTÉ POUR LA PROCHAINE SAISON

Bien que la saison ait été courte, le service des loisirs n'a pas relâché ses efforts pour offrir aux adeptes de plein air et particulièrement aux jeunes, du nouveau matériel, de nouveaux services, pour de nouvelles sensations à la prochaine saison!

Quelques jeunes chanceux ont eu l'occasion de découvrir une partie de ce nouveau matériel en fin de saison, mais pour les autres voici les nouveautés qui seront disponibles à la prochaine saison hivernale :

Trottinette des neiges : Imaginez une simple trottinette, mais avec des patins à la place des roues, plaisir de glisse garanti pour les jeunes!

Raquettes juniors : Nous avons le goût de donner aux jeunes le plaisir de la randonnée en nature afin de leur faire découvrir ses bienfaits. Ainsi, les jeunes pourront se procurer des raquettes pour parcourir nos sentiers en compagnie de leurs parents. Et pour les parents, voici une belle opportunité de partager une activité en famille sans avoir à investir dans du matériel neuf sachant que les jeunes grandissent vite!

Fat Bike : Découvrez cette activité très en vogue en parcourant nos sentiers spécialement aménagés pour la discipline. La Base de Plein Air mettra à votre disposition des vélos de différentes grandeurs, autant pour adultes que pour enfants afin de vous permettre d'essayer ces « belles machines » sans vous ruiner! Nombreux



sont d'ailleurs les citoyens nous ayant fait part de leur désir d'essayer un vélo en prévision d'un potentiel achat neuf par la suite. Ce nouveau service vous permettra donc de profiter au maximum de nos installations de plein air! Casques et lunettes : la sécurité avant tout! Chaque trottinette ou vélo sera accompagné d'un casque et de lunettes (au besoin) pour vous permettre, ainsi qu'à vos enfants, de profiter du matériel en toute sécurité.



Avez-vous hâte d'être à la prochaine saison? Le service des loisirs quant à lui, est impatient de vous recevoir et de vous faire découvrir toutes ces belles nouveautés rendues possible grâce à l'Unité de Loisir et de sport de la Capitale-Nationale (ULSCN) que la Ville souhaite remercier pour sous soutien financier dans cette démarche pour favoriser un mode de vie actif à nos usagers!

CLUB DE MARCHÉ

Avec l'arrivée des beaux jours, plusieurs citoyens nous ont signifié leur intérêt à parcourir les sentiers de randonnée de Portneuf en liant l'utile à l'agréable, c'est-à-dire marcher, se ressourcer, mais aussi socialiser!

Le Service des loisirs désire proposer aux intéressés des randonnées de groupe à l'automne prochain, le tout agrémenté de quelques surprises. Mais pourquoi attendre l'automne pour profiter de nos beaux sentiers?! Les adeptes de plein air, quel que soit leur âge, qui désirent constituer un club de marche peuvent dès à présent signifier leur intérêt en communiquant à l'adresse : projetsloisirs@villedeportneuf.com.

Notre service se chargera de mettre les personnes en relation afin qu'elles puissent elles-mêmes organiser leurs propres balades en nature. Si l'intérêt est présent et significatif, des événements pourront être organisés par la Ville dès l'automne prochain. N'hésitez donc pas à nous partager votre intérêt!

LOCAL 0-5 ANS

Comme le mentionne l'article sur la Base de Plein Air (BPA), le matériel du local 0-5 ans a été en partie déplacé au local de divertissement de la BPA durant la saison hivernale.

Le matériel est à présent de retour, au carrefour municipal.

Le local 0-5 ans est de nouveau disponible à la location.



Pour plus de détails concernant les tarifs et modalités de réservations, veuillez contacter le (418) 286-3844.

FADOQ - club de la joie de Portneuf

La FADOQ de Portneuf vous propose une multitude d'activités pour les 50 ans et plus. Des rencontres hebdomadaires sont organisées tous les jeudis à 13 h 00 à la salle 1 du Carrefour municipal. Pour obtenir de l'information sur le club, contactez Sylvie Lefebvre au (418) 286-6079. Bienvenue à tous!

Prochaine activité spéciale : le **6 avril (soirée dansante)**

CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb sont un organisme implanté depuis 1971 dans la ville de Portneuf. Il a pour but d'apporter une aide à la communauté grâce à diverses actions. C'est notamment grâce à son soutien que des projets tels que l'installation des tables de pique-nique du parc des berges de Portneuf ont vu le jour à Portneuf. Si vous souhaitez vous aussi vous impliquer au sein de cet organisme dans l'intérêt des jeunes, des familles et de la communauté, n'hésitez pas à contacter Camille Julien à camil.j709@hotmail.com pour plus de renseignements.

Prochaine activité spéciale : le 21 mai (dîner fête des Mères)

EXPOSITION ÉPHÉMÈRE - RAPPEL

Dans le cadre de la célèbre exposition Optique Portneuf, Reg'Arts, collaborateur de la ville et initiateur du projet, a ouvert depuis plusieurs semaines déjà, son appel de photos pour la prochaine édition.



Que vous soyez, professionnel ou amateur, vous avez jusqu'au **16 avril prochain** pour soumettre vos coups de cœur photographiques. Pour participer au concours Optique Portneuf, envoyez vos photos à : regarts.portneuf@gmail.com

Cet appel cible 5 catégories de photos : Fluvial, Urbain, Rural, Humain et Industriel. Nous vous encourageons à diversifier la nature de vos photos afin d'augmenter les chances que vos photos soient sélectionnées.

BIBLIOTHÈQUE

HORAIRE D'OUVERTURE :

- Mardi: 18 h 30 à 20 h
- Mercredi: 13 h 30 à 15 h
- Jeudi: 18 h 30 à 20 h
- Samedi : 10 h à 11 h 30

NOUVEAU

PROCHAINE ACTIVITÉ

Dimanche 16 avril, de 9 h 30 à 11h : Biblio Marmot avec Karine Dumont. Bricolage spécial : « perroquet »

Jeudi 20 avril, de 19 h à 21 h : « Jeudi-jeux » avec Chloé. Boissons et pop-corn disponible. Aucune inscription requise.



COUP DE CŒUR DU MOIS

En coup de cœur ce mois-ci, la bibliothèque vous propose une série manga très appréciée de nos jeunes lecteurs : **The Promised Neverland** de l'auteur et scénariste japonais Shirai Kaiu (textes en français).



Cette suite de bandes dessinées raconte la destinée de Emma, Norman et Ray, les plus brillants pensionnaires de l'orphelinat Grace Field House. Sous la supervision de la directrice de l'établissement que les enfants appellent

« Maman », la vie de pensionnaire semble idyllique. Lorsqu'un événement pousse les trois comparses à sortir de l'enceinte de l'orphelinat, ils découvrent que le monde extérieur est hautement dangereux. Les orphelins décident alors de trouver un moyen de s'évader, sans éveiller les soupçons de Maman, tout en combattant les créatures démoniaques qui les pourchassent.

Si vous ne connaissez pas encore cette série, nous vous invitons à la découvrir : une dizaine d'exemplaires sont disponibles à la bibliothèque. Demandez-là lors de votre prochain passage!

NOUVEAUTÉS À DÉCOUVRIR POUR PÂQUES



Les super bénévoles de la bibliothèque ont travaillé fort pour vous préparer une belle table de suggestions de lecture jeunesse (0-5 ans et 6-8 ans), sous la thématique du congé de Pâques.

Venez faire le plein de livres à saveur sucrée, chocolatée ou racontant les péripéties des animaux de la ferme. Des lectures parfaites pour étirer les matins de flânerie en pyjama ou après la chasse aux cocos du long weekend! Joyeuses Pâques!

RETOUR SUR : JEUDI-JEUX À LA BIBLIOTHÈQUE

Le 16 mars dernier avait lieu un événement d'un nouveau genre à la bibliothèque la Découverte : le « jeudi-jeux – soirée de lancement », un concept simple et amusant!



Le public était invité à venir découvrir de nombreux jeux de société dans une ambiance chaleureuse. Pop-corn, boissons gratuites, musique d'ambiance et animateurs passionnés. En tout près d'une trentaine de personnes ont fait le déplacement seul, entre amis ou en famille pour venir découvrir de nouveaux jeux, mais aussi pour s'affronter à leurs jeux préférés. Un jeune garçon a d'ailleurs donné pas mal de fil à retordre à l'un de nos animateurs lors d'une partie d'échecs sulfureuse. La soirée s'est terminée autour du plus simple des jeux



réunissant une dizaine de joueurs qui ont fait connaissance lors d'une partie de Loup-garou! Une soirée réussie lors de laquelle les joueurs ont pu nous faire part leurs recommandations pour l'achat de futurs jeux.

Dès à présent la bibliothèque permettra aux usagers de jouer à une sélection de jeux chaque jeudi durant les heures d'ouverture régulières.

D'autres soirées spéciales (avec plus de jeux, des animateurs et des collations offertes) seront organisées au cours de l'année... Surveillez donc bien l'activité de la bibliothèque au cours des prochains mois, nous n'avons pas terminé de vous offrir quelques surprises!

Nous rappelons que les jeux de société de la bibliothèque sont accessibles à tous âges, de façon gratuite, sur simple demande. Les jeux sont réservés à une utilisation sur place, pour le moment, mais si la demande continue à grandir et notre inventaire également, un système de prêt pourra être envisagé.

CHASSE AUX COCOS!



Du 2 au 10 avril
f Les loisirs de la ville de Portneuf

La période de Pâques rime habituellement avec chocolats et chasse aux cocos pour les plus jeunes. Cette année encore les petits gourmands seront servis avec un énorme lapin de chocolat d'environ 80 cm qui sera à gagner grâce à la chasse aux cocos virtuelle qui aura lieu sur la page Facebook des loisirs du 2 au 10 avril.

NOUVELLE ATTRACTION À LA MARINA

Les employés du service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire sont réputés pour être parmi les plus créatifs!

Après avoir marqué les esprits lors de la fête nationale 2022 en invitant des athlètes de motocross acrobatiques, ils ont décidé de se concentrer sur un des attraits touristiques majeurs de notre ville, son quai!

En effet, cette année une nouvelle attraction sera offerte à la marina qui va probablement rivaliser avec les plus grands zoos et aquariums du Québec. Il ne s'agit rien de moins que d'un spectacle aquatique mettant en vedette deux dauphins, qui réaliseront des prouesses artistiques inégalables. Les visiteurs pourront notamment se tenir près de la statue de la sirène et du dauphin de métal (au bout du quai) alors que les véritables dauphins sauteront par-dessus eux en faisant un salto arrière. Des ponchos seront offerts gratuitement aux visiteurs, car l'activité est particulièrement « éclaboussante »!



Les deux mammifères, connus sous le nom de « Onvouza » et « Biennu » habituellement domiciliés au Blue Bayou Water Park, ont été apportés depuis la Louisiane (É.-U.) il y a quelques semaines sous la responsabilité de l'Association des Vertébrés et Reptiles Incongrus de Louisiane (l'A.V.R.I.L.).

Les deux poissons d'A.V.R.I.L feront une première représentation à guichet fermé le samedi 1^{er} à 11h. Heureusement, le quai de Portneuf étant un des plus grands du pays, il sera probablement possible de les apercevoir s'entraîner, même de loin.

Et pour ceux qui n'auront pas la chance de les apercevoir, le quai, sa marina et ses paysages merveilleux seront tout de même une bonne consolation!

Nous vous souhaitons un agréable 1^{er} avril!



ÉVÉNEMENT

Soirée dansante

Avec le talentueux :

Jacques Bédard

5\$
Une
consom-
mation
est
incluse

Danses en ligne Danses en couple



Carrefour municipal



**Vendredi 14 avril
de 19 h à 22 h**



OFFRE D'EMPLOI ÉTUDIANT - TRAVAUX PUBLICS - POSTE TEMPORAIRE



Tu te cherches un emploi pour le congé estival? Tu préfères les travaux manuels et rêves de passer du temps dehors durant l'été? L'équipe des Travaux Publics est à la recherche d'un étudiant pour un poste de 40 heures semaine, **d'une durée de 15 semaines (mi-mai à mi-août)**.

Principales responsabilités du poste

- Travailler à l'entretien des espaces verts, parcs et espaces publics
- Manœuvre / signaleur lors de divers travaux,
- Entretenir et réparer les infrastructures et équipements de loisirs
- Participer à la préparation d'événements spéciaux

Prérequis

- Détenir un permis de conduire classe 5 valide;
- Intérêt pour les travaux manuels de base et capacité à travailler physiquement
- Avoir la sécurité en tête
- Ponctualité, autonomie, personnalité courtoise avec les citoyens

Pour Postuler

Joins-toi à notre équipe en transmettant ton c.v. au plus tard **le vendredi 14 avril 2023 à 11h00**, accompagné d'une lettre de motivation, à l'adresse suivante : travaux.publics@villedeportneuf.com.

Les **entrevues** auront lieu à la fin **avril 2023**. L'**entrée en poste** est prévue au début de mai.

DÉMONTAGE DE VOS ABRIS À NEIGE D'ICI LE 30 AVRIL 2023

Avec l'arrivée des belles journées ensoleillées du printemps, il est maintenant temps de planifier le démontage de votre abri à neige de style tempo. La présence d'un abri temporaire sur votre terrain est autorisée **jusqu'au 30 avril 2023**.

Selon le **règlement de zonage 8.2.1**, après cette date, le maintien de telles installations constitue une infraction. À noter que de déplacer vos installations à l'abri des regards ne suffit pas. Il faut tout démanteler : la toile ainsi que la structure.



A noter aussi que les clôtures à neige sont autorisées uniquement pour les fins pour lesquelles elles ont été conçues, c'est-à-dire à des fins temporaires en période hivernale pour protéger les végétaux ou pour servir de brise-vent en bordure d'une voie de circulation. En aucun cas, une clôture à neige ne peut servir à délimiter une propriété et aucun droit acquis à une telle clôture déjà installée ne peut être reconnu pour la maintenir en place hors de la période autorisée.

L'EAU, UNE RESSOURCE ESSENTIELLE

UTILISATION DE L'EAU POTABLE RÈGLEMENT #276

Arrosage de la végétation (article 7.2)

L'arrosage manuel de la végétation à l'aide d'un dispositif à fermeture automatique est permis en tout temps sauf en période de pluie.

Période d'arrosage (article 7.2.1)

L'arrosage de la végétation au moyen d'un système d'arrosage mécanique (asperseur amovible ou arroseur) est permis uniquement de 20 h à 23 h les jours suivants si le numéro civique est :

- Pair : les lundis et jeudis
- Impair : les mardis et vendredis

Nouvelle pelouse et nouvel aménagement (article 7.2.3)

Dans le cas d'une nouvelle végétation, il est permis d'arroser tous les jours aux heures prévues pour une période de 15 jours suivant l'installation. Dans le cas d'une pelouse implantée à l'aide de gazon en plaques, l'arrosage est permis en tout temps pendant la journée de son installation. Les propriétaires doivent être en mesure de fournir une preuve d'achat des végétaux ou des semences à la demande d'une personne responsable de l'application de ce règlement.

Purges continues (article 7.9)

Il est interdit de laisser couler l'eau sauf si la personne chargée du présent règlement l'autorise explicitement.

Ruissellement de l'eau (article 7.2.4)

Il est interdit d'utiliser de façon délibérée un équipement d'arrosage de façon que l'eau s'écoule dans la rue ou sur les propriétés voisines.

Piscine et spa (article 7.3)

Le remplissage d'une nouvelle piscine est permis entre 20 h et 6 h. La régularisation d'un niveau d'eau d'une piscine est autorisée uniquement entre 20 h et 23 h. Il est toutefois permis d'utiliser l'eau de l'aqueduc à l'occasion du montage d'une nouvelle piscine pour maintenir la forme de la structure.

Véhicules, entrées d'automobiles, trottoirs, rue, patios ou murs extérieurs d'un bâtiment (article 7.4)

Le lavage des véhicules est permis en tout temps à la condition d'utiliser un seau de lavage ou un boyau d'arrosage muni d'un dispositif à fermeture automatique.

Le lavage des patios ou des murs extérieurs d'un bâtiment n'est permis que **du 1er avril au 30 avril** de chaque année ou lors de travaux de peinture, de construction, de rénovation ou d'aménagement paysager justifiant le nettoyage des entrées d'automobiles, des trottoirs, des patios ou des murs extérieurs du bâtiment.

Il est strictement interdit en tout temps d'utiliser l'eau potable pour faire fondre la neige ou la glace des entrées d'automobiles, des terrains, des patios ou des trottoirs.

Quiconque contrevient à une disposition du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende (article :8.4)

Une personne physique ou morale est passible d'une amende de 100\$ jusqu'à 7000\$ pour infraction et/ou récidive.

Pour plus de détails, le règlement # 276 sur l'utilisation de l'eau potable est disponible sous les onglets « Accueil / Services aux citoyens/ Eau potable » du site Web de la Ville : www.villedeportneuf.com.



Divers

INFO PANNES? OÙ APPELER EN CAS DE BESOIN

INFO-PANNES

L'outil libre-service Info-pannes demeure la principale source d'information en cas de panne. Il vous informe, en temps réel, de l'évolution de la situation. Ajoutez ce lien à vos favoris <https://pannes.hydroquebec.com/pannes/> et téléchargez l'application sur votre téléphone intelligent.

PANNES ET BRIS



Une branche ou un arbre risque de causer un bris sur le réseau électrique ou une panne n'est pas indiquée dans Info-pannes? Contactez la ligne Pannes et bris, au 1-800 790-2424.

911

Vous êtes témoin d'une situation comportant un risque immédiat pour la santé ou la sécurité du public (ex. : fils tombés au sol, incendie, etc.)? Composez le 911. Les services d'urgence contacteront les ressources nécessaires pour une assistance immédiate.

SEMAINE NATIONALE DU DON D'ORGANES 2023

OUVRONS LE DIALOGUE POUR SAUVER PLUS DE VIES!

Du 23 au 29 avril prochain aura lieu la Semaine nationale du don d'organes et de tissus. Chaque année, environ 800 personnes attendent une transplantation au Québec. Malheureusement, une

trentaine d'entre elles décèdent, faute de recevoir un organe à temps.

Saviez-vous que chaque donneur peut potentiellement sauver huit vies grâce à la transplantation. Il est donc évident que chaque citoyen qui manifeste son consentement pour offrir ses organes à son décès a un impact incommensurable sur l'espérance de vie des personnes en attente.

SIGNER, C'EST PAS ASSEZ!

Vous avez signé votre carte d'assurance maladie pour le don d'organes et de tissus et vous pensez que le tour est joué. Détrompez-vous! Il faut aussi en parler à vos proches.

Au Québec, l'équipe médicale respecte toujours la décision de la famille, choix excessivement difficile à prendre par une famille en deuil. Si vos proches connaissent vos volontés, ça facilitera grandement leur prise de décision qui doit se prendre de toute urgence.

Pour plus de détails sur les dons d'organes, visitez Transplant Québec (www.transplantquebec.ca).

POSTES CANADA - HORAIRE DES SUCCURSALES

Adresse : 520, Rue Notre Dame, Portneuf

Horaire : Lundi au vendredi : 9h - 11h45, 12h45 - 16h15
Samedi et dimanche : Fermé

Adresse : 80, Rue de la Rivière, Portneuf

Horaire : Lundi au mercredi et vendredi : 9h - 12h30, 13h30 - 17h30
Jeudi : 9h - 12h30, 14h30 - 18h15
Samedi et dimanche : Fermé

PRÉVENTION FRAUDE



UNE FRAUDE DE DEMANDE URGENTE, C'EST QUOI?

Il s'agit d'une fraude où la victime est **sollicitée par téléphone, par messagerie texte ou par courriel** par des individus se faisant passer pour un agent du gouvernement, un agent de la paix ou un employé de siège social. Les fraudeurs invoquent diverses raisons urgentes (impôts impayés ou un dossier administratif incomplet), afin de vous inciter à payer un montant d'argent ou à divulguer des informations personnelles.

COMMENT DÉCELER LA FRAUDE?

On vous demande de confirmer ou de donner vos informations personnelles et bancaires?

- Méfiez-vous. Ne donnez aucun renseignement personnel ou bancaire au téléphone.
- Raccrochez. Ne supposez JAMAIS que le numéro de téléphone sur votre afficheur est exact. Retrouvez le numéro de téléphone officiel de l'organisme qui vous a contacté, appelez-le et vérifiez la validité de la demande qui vous est adressée.

On vous demande de remettre vos cartes et vos NIP dans une enveloppe?

- Peu importe la raison, refusez. Gardez en tête qu'aucune institution financière (ou organisme gouvernemental) ne procède ainsi.

Vous recevez un appel d'un soi-disant membre de votre famille en situation de détresse et invoquant un besoin urgent d'argent?

- N'envoyez pas d'argent.
- Validez l'histoire et l'identité de la personne en appelant des parents, un autre membre de la famille

POUR SIGNALER UNE FRAUDE, UN VOL OU DEMANDER DE L'AIDE

- Signalez l'incident auprès de votre service de police local.
- Communiquez avec la Sûreté du Québec au 9-1-1 ou composez le 310-4141 ou *4141 (cellulaire).
- Signalez l'incident au Centre antifraude du Canada au 1-888-495-8501 ou au www.antifraudcentre-centreantifraude.ca.

La Sûreté du Québec invite les citoyens à consulter la section Conseils de son site Web (www.sq.gouv.qc.ca) afin d'en apprendre davantage sur la fraude ou consulter le site Web du **Centre antifraude du Canada** au www.centrefraude.ca.

INFOLETTRE DE LA RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF



DEVENEZ UN CITOYEN INFORMÉ!

Inscrivez-vous pour recevoir du contenu exclusif, les actualités des services offerts par la régie, ses événements, des astuces et plus encore!

Le formulaire d'inscription c'est par ici! [Inscription à notre infolettre - La régie verte \(laregieverte.ca\)](http://laregieverte.ca)



REJOIGNEZ-NOUS SUR FACEBOOK!

Ville de Portneuf | Les loisirs de la ville de Portneuf



VOTRE JOURNAL MUNICIPAL

Le Journal municipal a pour mission d'offrir à la population de la ville de Portneuf de l'information sur l'administration municipale et sur les services, activités ou ressources d'intérêt public qu'on retrouve localement et régionalement. Il est publié dix fois par année.

Si vous désirez y partager de l'information, merci de nous faire parvenir votre contenu (format Word uniquement). Les dates de tombée et les dates de parution du Journal municipal sont disponibles sur le site Web de la Ville dans la section « Journal municipal ».

Retrouvez également la version en ligne du journal sur notre site (www.villedeportneuf.com) dans la section « Ma ville » / « Journal municipal ».

VOS PHOTOS

Si vous possédez des photos de la Ville de Portneuf et aimeriez les faire paraître dans une prochaine édition, vous êtes invités à les transmettre à l'adresse courriel suivante :

info@villedeportneuf.com via WeTransfer, afin de conserver la qualité des images.

HOMMAGE À NOS CITOYENS

Vous connaissez un bon candidat pour l'Hommage aux citoyens?

Faites parvenir son nom et une courte description par courriel à loisirs@villedeportneuf.com. Si le candidat est retenu, un texte plus élaboré vous sera demandé.

Hôtel de ville de Portneuf : 655-a, avenue de l'église, Portneuf, G0A 2Y0

www.villedeportneuf.com | (418) 286-3844 | info@villedeportneuf.com